

Organiser la collaboration CC - communes

Retours d'expérience

Julie Espinas (CEREMA)

Synthèse des organisations politiques et techniques

Organisation politique

Fonction de pilotage

- Un pilotage qui s'appuie sur les *instances communautaires* (CC Val de Vienne – Haute-Vienne - CC de l'Orbiquet – Calvados)
Ou une *commission spécifique* PLUi (CC Val de Noye – Somme – CC de Wissembourg – Bas-Rhin)
- Une présence forte du Président et Vice-présidents (CC Terres d'Aurignac – Haute-Garonne – rencontre du Pdt pour lever les oppositions des communes)
- Des instances restreintes aux représentants communautaires mais possibilités d'ouverture ponctuelle (CC de l'Orbiquet – Calvados ou CC Fauquembergues – Pas de Calais)

Organisation technique

Lieux d'échange et d'avancement technique

- 2 modes de fonctionnement :
 - Travaux du bureau d'études
 - Mise en place de groupes de travail partenariaux avec une découpage thématique/ multi-thématique (avant PADD) ou géographique (après PADD)

Exemple : fonctionnement géographique

CC Fauquembergues – Pas de Calais : groupe de travail reprenant 4 sous-secteurs (Bourg-centre et 3 pôles de service)


CU de Bordeaux - Gironde : 7 groupes de travail correspondant à 7 secteurs de cohérence territoriale sous la présidence d'un élu communautaire

Exemple : fonctionnement thématique

Brest Métropole

5 commissions thématiques/ décloisonnement en séances plénières

Groupes de Travail thématique	Elu animateur	Services Techniques	Suivi technique logistique
Projet urbain, formes urbaines, économie de l'espace	Conseiller communautaire	Etudes urbaines + agence d'urbanisme	Direction des dynamiques urbaines / service des études urbaines
Développement économique et culturel	Conseillère communautaire	Développement économique + mission stratégie & prospective	
Mobilité durable	VP chargé des transports et de la voirie	Déplacements + mission tramway	
Energie et Plan climat	VP chargé du littoral et de la rade	Écologie urbaine + consultant	
Habitat / logement	VP chargée du logement social	Habitat + agence d'urbanisme	
Cadre de vie et valorisation de l'environnement	VP chargée du commerce et de l'urbanisme commercial	Aménagement urbain + écologie urbaine	



Echanges entre groupes via séances plénières, diffusion GR...

Instance intermédiaire/ coordinatrice

Rôle de synthèse et d'ensembliser

2 modes de fonctionnement :

- Rôle incombant à une équipe-projet : binôme services techniques de la collectivité (Brest métropole – Finistère) + agence d'urbanisme ou chargé de mission + BET (CC de Wissembourg – Bas-Rhin)
- Comités restreints complémentaires au comité de pilotage, préparent les arbitrages – structure intermédiaire qui facilite le travail du comité de pilotage (comité stratégique du Grand Lyon - Rhône)

Conditions du dialogue CC - communes

Maintenir le lien avec les communes-membres

En plus des instances ouvertes aux CM, possibilité de maintenir le lien en continu par :

- Temps de concertation en plénière (CC de Fauquembergues – Pas de Calais ou Lintercom – Calvados) ou réunions en commune (Grand Lyon – Rhône/ CC de Sainte-Mère L’Eglise - Calvados)
- Désigner dès les départ, les délégués comme ayant un rôle dans l'information des conseillers municipaux (CC Bernavillois – Somme et CC Val de Vienne – Haute-Vienne)
- Implication des mairies dans l’animation auprès de la population (CA du Grand-Poitiers – Vienne) ou par le transfert de savoir-faire entre communes (communes déjà dotées de PLU CC Bernavillois - Somme)
- Mobiliser les nouveaux CM après des élections municipales ou une fusion intercommunale (Lintercom - Calvados, CC Val de Noye – Somme)

Conditions du dialogue CC - communes

Fonction d'animation et médiation de l'ingénierie

Pour arriver à « *s'accorder sur ce qui est prioritaire* » (CC des Monts d'Alban et du Villefranchois – Tarn)

Méthode *ascendante ou descendante* en fonction de la maturité politique de l'intercommunalité :

- *Faire naître ce qui est commun* :
 - Par des actions de visites collectives : visites de terrain (CC de Vère Grésigne - Tarn)
 - Par le recensement des attentes en amont du PLUi (CU Bordeaux)
- *Décliner les ambitions communautaires* au moment du zonage ou du règlement (CC de Fauquembergues – Pas de Calais)

Retours d'expérience

Wissembourg – Bas-Rhin

Élaboration du PLUi en 2 ans

Contexte : compétence urbanisme depuis 2001, impulsion de 12 communes membres pour rétablir l'offre de logements en faveur de la ville-centre

Coordination générale : chargé de mission urbanisme et un bureau d'études techniques (avec compétence en urbanisme et habitat)

Mode de pilotage et avancement technique :

- **intercommunal :** commission avec Pdt et 1 représentant par commune. En charge de l'élaboration du PADD et du PLH
- **communal :** une commission par commune présidée par le Maire, composée des élus locaux. En charge de la traduction réglementaire des choix politiques dans les OAP et le règlement : 4 réunions par commune

Mise en œuvre : journées d'information et de sensibilisation des élus municipaux et des agents techniques (secrétaires de mairie)

Le responsable urbanisme de la CC apporte un appui technique aux communes **en continu**

Lintercom – Calvados

Élaboration du PLUi en 3 ans – PLUi approuvé avant l'échéance prévisionnelle

Contexte : Fusion CC Lisieux et Moyaux Pte du Pays d'Auge (33 communes) / SCoT commun aux 2 CC + 2 diagnostics de PLUi des EPCI

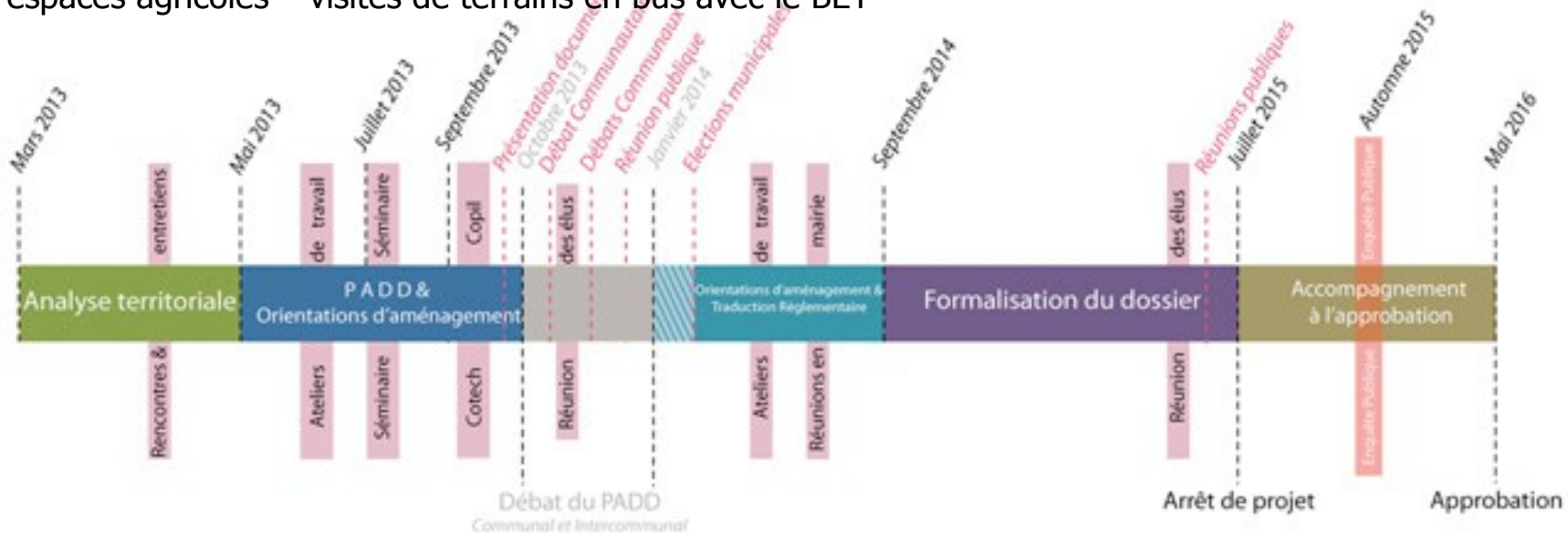
Mode de pilotage :

- Commission aménagement du territoire qui valide les choix du comité technique
- Binôme d'élus issus des 2 CC (référents secteur urbain et rural) pour démêler les sujets qui faisaient débat

Comité technique de 12 personnes animé par ingénieur urbaniste de l'EPCI + BET propose des choix présentés à la commission aménagement où toutes les communes sont représentées

4 **réunions ouvertes** à tous les élus (participation réelle d'un tiers des 350 conseillers municipaux)

Mode d'animation du projet : travail à partir PADD de l'ex CC de Moyaux, des enjeux communs pour préserver les espaces agricoles – visites de terrains en bus avec le BET



En conclusion :

En synthèse :

- Une organisation fonction des habitudes de travail mais avec un lien CC-communes à soigner
- Importance de compétences en animation ou médiation

Et :

- Des modalités de gouvernance à maintenir en phase de mise en œuvre (Brest Métropole – Finistère)
- Une organisation intégrée à la politique CC : mise en cohérence des politiques publiques portées par la CC (CC Val de Noye – Somme/ CC Matour – Saône-et-Loire)

Pour aller plus loin :

Extranet du Club PLUi :

- Rubrique gouvernance
- L'ingénierie des PLUi, « éléments d'appui à la composition et au pilotage de l'ingénierie du PLUi », juin 2015

Ouvrage :

- CERTU, plan local d'urbanisme intercommunal tenant lieu de PLH et PDU, la gouvernance, 2012